

SOLIERE CATHOLIQUE CANADIENNE-FRANCAISE A TROY.—Nous voyons avec plaisir que les Canadiens-Français de Troy ont fait l'acquisition d'un terrain de 100 pieds de front sur 130 pieds de profondeur, moyennant \$3,500, pour la construction d'une église où ils auront tout entendu prêcher en leur langue. La construction de cet édifice qui sera en briques, se commencera le printemps prochain et ne coûtera pas moins de \$20,000. Les Canadiens-Français sont très nombreux à Troy, ainsi que dans les petites villes des alentours, telles que Cohoes, par exemple, qui contient de 1,000 à 1,200 familles canadiennes-françaises, Lansingburg, etc. et le manque d'une église canadienne-française était vivement senti. Troy possède déjà six églises catholiques magnifiques et riches, mais toutes ont été construites par les Irlandais et l'on n'y préche qu'en anglais.

Un tel état de choses ne pouvait qu'éloigner un certain nombre de Canadiens-Français des pratiques religieuses; mais à présent qu'un remède va être appliqué au mal, il n'y a pas de doute que cela aura pour effet d'attirer un plus grand nombre de nos compatriotes qui sont obligés d'émigrer, vers cette partie des Etats-Unis qui forme un centre essentiellement manufacturier et riche et qui offre des avantages principalement aux personnes qui ont des métiers.

A PROPOS DE PATATES.—Deux individus de la campagne se rencontraient sur le marché de cette ville, et après l'échange des civilités ordinaires, ils en vinrent sur le sujet de la récolte. L'un des deux qui n'a pour tout partage qu'un très-petit champ à cultiver et qui travaille comme journalier la plupart du temps, se plaignait beaucoup de son indigence. "Je n'ai rien récolté du tout, cette année," disait-il. "J'avais semé tout mon champ en patates, et devine ce qui est venu." — "Il est venu des patates, je suppose, reprit l'autre.—"ce n'est pas ça" répliqua le premier; "il est venu des cochons qui les ont toutes mangées."

CANADA.

Lévis, 14 novembre 1866.

Un certain nombre de nos abonnés n'ayant pas encore soldé leur abonnement pour l'année passée, ne devront pas être surpris, si après cette semaine, nous nous voyons forcés de prendre quelque mesure pour retirer ce qui nous est dû.

Nous les engageons donc à nous faire parvenir le montant de leurs arriérés.

Nos lecteurs savent déjà que M. Howe, ex-premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, a publié à Londres une brochure contre la confédération des provinces. M. Tupper, premier-ministre actuel de la Nouvelle-Ecosse, vient de répondre à cette brochure par une autre brochure que nous avons sous les yeux et qui est une réfutation complète des arguments captieux invoqués par M. Howe à l'appui de sa thèse.

La partie la plus intéressante de ce travail est celle où les opinions passées et les opinions actuelles de M. Howe sont mises en regard. M. Howe a cela de commun avec le chef du mouvement anti-fédéral en Canada, M. Dorion, qu'il a été jadis un ardent avocat de l'union des provinces de l'Amérique britannique du Nord; les discours qu'il prononça en différentes occasions en faveur de la confédération ont fourni à M. Tupper d'excellentes armes pour combattre son long et habile réquisitoire contre le projet de Québec.

Découverte du tombeau de Champlain.

Nous avons le plaisir d'annoncer ce matin la plus belle découverte archéologique qui ait jamais été faite en Canada. Après les plus longues et les plus patientes recherches, Messieurs les abbés C. H. Laverdière et H. R. Casgrain viennent de découvrir le tombeau de Champlain, le fondateur de Québec et le père de la Nouvelle-France.

Cette heureuse nouvelle sera accueillie avec enthousiasme par tout le Canada, et aura de l'écho même en Europe.

Nous n'ajouterons pas d'autres détails, parce que les auteurs de cette découverte doivent publier sous peu le procès-verbal circonstancié de toutes leurs investigations.

La ville de Québec doit être fière que ce soient deux de ses enfants qui aient retrouvé le tombeau de son fondateur.

L'or de la Beauve.

M. H. Simard, secrétaire de la compagnie d'exploitation connue sous le nom de "Compagnie des mines d'or de Léry," nous a montré un morceau d'or provenant du champ d'exploitation de cette compagnie et valant \$32. Cette petite qui est du plus pur et du plus bel or possible a été trouvée à quelques pieds de la surface du sol. La compagnie se propose de l'envoyer à l'exposition universelle de Paris.

M. Cartier qui était à Ottawa depuis lundi, est revenu à Montréal, pour prendre lundi la route de Boston, avec MM. J. A. Macdonald et Howland.

Plusieurs journaux, soi-disant bien informés, prétendent savoir quel sera le successeur de M. Langevin au poste de solliciteur-général du Bas-Canada. Les uns assurent que c'est M. Irvine, les autres que c'est M. Dunkin, ceux-ci que c'est M. Denis, ceux-là que c'est M. Tasche-reau.

Nous pouvons mettre au repos l'imagination de nos confrères en les avertissant que le poste de solliciteur-général restera probablement vacant jusqu'à l'avènement de la confédération.—Minerve.

On lit dans le Mercury d'hier :

L'acquiescement de Lumsden est le thème d'une discussion animée dans tous les journaux du Canada, qui sont presque unanimes à condamner le verdict. Le débat que cet acquiescement a provoqué est hautement honorable à la presse du Canada, surtout quand on considère la modération avec laquelle les journaux catholiques en général traitent la manifestation d'une partialité apparente, bien calculée pour exciter au plus haut degré leur ressentiment, et le ton vigoureux et courageux de la censure que le simple soupçon de ce vil motif a provoquée de la part du plus grand nombre des journaux protestants.

En lisant avec la plus minutieuse attention les témoignages à la charge du Lumsden, nous pensons qu'il est impossible de ne pas arriver à la conclusion que le verdict est directement en contradiction avec les témoignages; et il n'y a pas un mot dans la charge qui soit propre à justifier en quoique ce soit la conduite du jury. Le juge Wilson semble avoir fait son devoir honnêtement et impartialement. L'officier de la Couronne n'a pris personne par surprise, il n'a pas hâté indûment aucun prisonnier, et il s'est abstenu d'appeler un seul juré. Néanmoins, le résultat a été un verdict directement contraire aux témoignages.

On lit dans le Courier des Etats-Unis du 10 :

Un calme complet a succédé, dans la politique, à l'agitation fiévreuse des derniers jours, et vainqueurs et vaincus se recueillent en attendant l'époque redoutée de la session congressionnelle. De temps à autre, cependant, éclatent dans la presse quelques symptômes révélateurs de l'orage qui couve; car la magnanimité dans la victoire n'est pas un des traits distinctifs de la faction radicale et celle-ci semble plus décidée que jamais à mettre à exécution les combinaisons révolutionnaires que les Sumner, les Stevens, les Butler et autres nous ont en partie révélées dans leurs récentes harangues. Ces prévisions libérales ne veulent de la liberté que ce qui convient à leurs désirs, que ce qui favorise leurs desseins, que ce qui satisfait enfin leur esprit absolutiste, avide de domination violente. Ainsi nous sommes d'abord prévenus par les principaux organes radicaux du Massachusetts, de la Pennsylvanie et des Etats de l'Ouest, que le Sud continuera à demeurer sous la férule de la faction triomphante; qu'il jouira, comme par le passé, du privilège de payer les énormes taxes qui pèsent sur le pays, sans avoir le droit de discuter l'emploi qui doit être fait de leur produit; que le président sera mis en accusation par la Chambre, jugé par le Sénat agissant en haute cour, et remplacé par une créature du Congrès; que le système de reconstruction qu'il a inauguré dans le Sud sera déclaré nul et non avenue, et que les Etats récemment insurgés seront assimilés à des pays conquis, etc. etc.

Il faut reconnaître qu'il y a dans ces menaces beaucoup de bravade et d'exagération, conséquence naturelle de l'exaltation produite par la victoire; mais on ne peut se dissimuler qu'elles trahissent assez exactement les secrets desseins des radicaux et, si ceux-ci tiennent seulement la moitié de ce qu'ils promettent, Dieu sait quelles ruines éprouver le pays aura encore à traverser.

Le Président n'a pas été surpris du résultat des élections. Il s'attendait à ce dénouement radical depuis les élections d'octobre. Eclairé par son malencontreux voyage dans l'Ouest, il ne se livre plus comme auparavant et ne semble pas plus s'émouvoir des menaces de ses adversaires que des encouragements de ses partisans.

On ignore donc entièrement quelle est la ligne de conduite qu'il se propose de suivre dans les conjonctures actuelles. On peut espérer toutefois qu'avec les intentions pures qu'on lui connaît et un peu d'ardeur, M. Johnson réussira peut-être à conjurer les redoutables effets des élections congressionnelles. Mais il doit agir avec prudence et sagesse et, malgré les pièges qui lui sont tendus, ne jamais se départir des principes et des traditions qui ont fait précédemment la grandeur et la prospérité de la république américaine.

Les derniers relevés électoraux ne présentent que peu d'intérêt en ne modifiant en rien

les résultats connus jusqu'ici. La majorité de M. Fenton, dans l'état de New-York, atteindra certainement le chiffre de 15,000 voix. La législature se composera de 26 sénateurs radicaux et de 8 démocrates, de 84 membres de l'Assemblée radicale et de 44 démocrates, ce qui assure aux premiers une majorité de 60 voix au scrutin collectif, et par conséquent l'élection d'un sénateur radical au lieu et place de M. Harris, qui s'était rallié à la politique du président. L'infusion de nouveaux éléments radicaux dans la législature du Missouri assure également l'élection d'un sénateur radical en remplacement de M. Brown, l'un des plus courageux champions de la politique présidentielle dans la première assemblée politique du pays. Par contre, sinon par compensation, le gouverneur Swann ira remplacer au Sénat radical M. Cresswell, du Maryland, un radical de l'école néo-anglaise.

Une correspondance adressée au Monde de Paris contient des renseignements peu édifiants sur l'état actuel du Sud :

"Un planteur sudiste est autorisé à reprendre sa propriété confisquée. Il loue au bureau un certain nombre de nègres à 7, 10 et même 15 dollars par tête.

"Aujourd'hui, il commence sa culture, et le lendemain, lorsque le travail doit continuer, tous les nègres ont disparu. Il retourne au bureau et promet une indemnité pour la peine qu'auront les employés de lui fournir d'autres nègres qui ne désertentent pas.

"Si le planteur paie cette indemnité, tout va bien, et le jour suivant arrivent les nègres promis, les mêmes qui avaient déserté l'avant-veille.

"Mais si le planteur est trop pauvre pour payer l'indemnité, il ne lui reste d'autres ressources que de mettre sa propriété en vente. Immédiatement, l'employé au bureau ou un de ses amis yankees apparaît, et moyennant quelques dollars la propriété passe en des mains loyales. Le bureau fournit les ouvriers à prix réduit, et déjà la première récolte de coton vaut une fortune. Des centaines et des milliers d'abolitionnistes du Nord ont déjà réalisés des fortunes colossales de cette manière pendant les deux dernières années."

Nous lisons dans le Courier de Saint-Hyacinthe de samedi :

Mercredi, 7 courant, était le jour fixé pour la fête de Monseigneur Charles LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe. On remarquait à l'événement un grand nombre de prêtres qui s'étaient empressés de venir lui présenter leurs respectueux hommages et leurs vœux les plus sincères pour son bonheur. Rarement cette fête annuelle de famille avait réuni autant de membres du clergé. Outre ces motifs d'affection et de sincère attachement que nous portons à leur digne évêque et qui étaient plus que suffisants pour déterminer une si nombreuse réunion on eût dit qu'un second motif de reconnaissance et d'amour filial envers la mémoire de notre premier évêque Monseigneur Jean-Charles Prince, avait coopéré à en relever l'éclat. On paraissait avoir de chimer encore une fête patronale qui redonnait au cœur tant et de si touchants souvenirs. On y retrouvait, d'ailleurs, une occasion de revoir un Prélat chéri et vénéré que la Divine Providence semble avoir frappé que pour en faire un modèle de patience et de sainte résignation à la volonté de Dieu et dont la retraite prématurée a laissé dans le cœur de tous ses prêtres les plus sincères regrets."

(Du Journal de Québec.)

Funérailles de M. J. B. E. Dorion.

On lit dans le Pays : "Dès 8 heures du matin, le village de l'Avenir était déjà rempli d'une population en deuil qui se pressait au seuil de la maison du défunt pour le voir une dernière fois. Nous y avons remarqué des gens de toutes les extrémités des comtés de Drummond et Arthabaska, venus d'une distance de plus de 15 lieues. Des personnes des comtés voisins, telles que M. Béique, marchand, de Danville, M. Jones, rédacteur du Richmond Guardian, etc., s'y étaient aussi rendus.

A 10 heures, le clergé se transporta à la demeure du défunt pour faire la levée du corps. Les porteurs du poêle et du corps avaient tous été choisis parmi les constituants de M. Dorion; les premiers étaient : H. S. Griffing, écuyer, J. P., maire de l'Avenir; Léon Dessert, écuyer, J. P., ex-maire de Saint-Guilhaume; V. Cook, écuyer, J. P., maire de Wendover et Simpson; Jos. Paradis, écuyer, J. P., Saint-Germain; Richard Picken, écuyer, J. P., maire de Durham; L. Trigane, écuyer, J. P., Warwick;—les seconds étaient : Pierre Demanche, écuyer, conseiller d'école, Ed. Bourassa, écuyer, marguillier de l'Avenir; Ed. Connelly, écuyer, J. P., ex-maire de Wickham; Frs. Jutras, écuyer, de Wendover.

Messire Gouin, curé de l'Avenir, fit la levée du corps, et Messire Dorion, curé de Yamachiche et frère du défunt, chanta le service. Nous avons aussi remarqué au chœur Messire Marchand, curé de Drummondville, et Messire Ouellette, curé de Sainte-Brigitte des Sautes.

"Nous avons assisté dans notre

grande église de Notre-Dame à bien des funérailles, nous avons vu des foules immenses se presser sous tes voûtes, les tentures de deuil produisant partout, nous avons entendu des musiques touchantes; cependant, nous n'avons jamais été autant impressionné qu'à ses funérailles sublimes de simplicité. Nous avons vu une foule suivre sans ordre les restes mortels du défunt à sa dernière demeure. Mais ce manque d'ordre n'était qu'une manière plus forte d'exprimer leur douleur pour ces natures franches des campagnes. Tous paraissaient craindre d'être loin du cercueil de leur ami. L'église de l'Avenir n'avait presque pas de décorations de deuil. Mais la tristesse et la douleur de l'assistance valaient mieux que tout cela. Quand le corps fut descendu dans la fosse, les pleurs que nous avons vu verser, les paroles de regret et d'estime que nous avons entendues murmurer, ont été le seul éloge funèbre prononcé sur le corps du défunt.

Les restes de M. J. B. Dorion reposent maintenant dans le cimetière de l'Avenir; la terre où est enseveli sa tombe a été donnée par lui ainsi que celle sur laquelle est bâtie l'église; cette église elle-même a été construite en grande partie par lui ce sacrifice de presque toute fortune; il est chez lui. Son souvenir ne se perdra jamais parmi ses concitoyens et son nom passera dans l'histoire comme celui de l'un des amis les plus sincères et les plus dévoués de son pays."

(Du Canadien.)

CULTURE DU CHANVRE.

Pointe Platon, 27 oct. 1866.

M. le Rédacteur,

Comme vous le savez, messieurs Tschereau, Onslow et Ryan, de Québec ont conçu l'excellente idée de faire pousser le chanvre au Canada pour l'usage de leur corderie, au lieu de l'importer de la Russie ou du Kentucky. L'avantage qui résulterait pour nous de la réussite de ce projet serait considérable; les sommes que nous payons aux cultivateurs de la Russie et du Kentucky iraient dans la bourse des cultivateurs canadiens; les frais du transport de ces pays lointains jusqu'ici, les commissions à payer, les assurances, etc. ne pesant pas sur notre chanvre canadien, les industries qui travaillent le chanvre prendraient de l'essor, à mesure que le prix des matières premières diminuerait; nous verrions des manufactures s'élever pour travailler le chanvre sous toutes les formes, en cordages et en toiles; en un mot, ce serait une nouvelle source de richesse pour le pays.

La question est de savoir si la culture du chanvre peut réussir au Canada et si elle est avantageuse. L'expérience du passé répond affirmativement. Quant au présent, étant un de ceux auxquels MM. Tschereau et cie. ont distribué de la graine ce printemps, je crois pouvoir me rendre utile en publiant quelques remarques sur les résultats de la culture que j'ai faite cet été, si vous voulez bien m'accorder une place dans votre journal.

J'ai semé six arpents de chanvre, dans différentes espèces de terrain, et avec différents traitements. Du résultat de ces expériences, je conclus que la première condition, pour que le chanvre vienne bien, c'est que le terrain soit meuble. Cette plante pousse si vite qu'il faut qu'elle absorbe sa nourriture rapidement, ce qu'elle peut faire seulement dans un sol meuble; sa racine descend verticalement dans la terre; plus elle descend bas, plus la plante devient longue, il faut donc un labour profond: un premier labour en automne, un second en travers, le printemps, et plusieurs hersages pour ameublir la terre. Le terrain doit être bien égoutté; c'est l'eau du sous-sol qui a le plus fait souffrir notre chanvre cette année. Comme de raison, la quantité de fumier à mettre dépend du terrain; nous avons eu de beaux résultats, dans certains endroits sans fumier.

On paraît craindre que le chanvre n'épuise la terre; je n'ai pas la présomption de donner une opinion sur ce point, l'expérience en décidera, mais c'est un essai qu'il vaut

bien la peine de faire. Nulle plante ne nettoie mieux la terre que le chanvre; il pousse si vite et si haut qu'il étouffe toutes les mauvaises herbes.

Le plus grand inconvénient de cette culture, c'est que le mâle mûrit environ un mois plus tôt que la femelle, qui porte la graine. Il faut donc l'arracher en deux fois. Pour éviter de briser la femelle, en arrachant le mâle, chaque personne arrache également le mâle et la femelle en marchant droit devant elle, sur un espace d'environ deux pieds de large, de manière à former un sentier d'un bord du champ à l'autre: Elle suit ensuite ce sentier, et, sans en sortir, elle arrache à droite et à gauche les mâles qui sont très faciles à distinguer, sans briser les femelles qui restent sur le pied jusqu'à ce que la graine soit mûre.

L'on peut faire rouir le chanvre sur la terre, comme le lin. Nous avons roui le nôtre dans l'eau, l'on fait des botes d'environ huit ou dix livres: une plus grande épaisseur ne serait pas favorable au rouissage. Notre chanvre est resté à l'eau, dans certains endroits où l'eau était peu profonde et écumante, une semaine; dans d'autres, où l'eau était plus profonde et avait un peu de courant, jusqu'à deux semaines. C'était au mois d'octobre, lorsque l'eau commence à être froide; si nous l'avions mis rouir vers la fin du mois d'août, comme nous l'aurions fait si nous l'avions pu semer à temps, l'eau étant plus chaude il aurait mis moins de temps à rouir. Nous l'avons sorti de l'étang lorsque l'écorce se détachait facilement du bois, depuis la racine jusqu'au sommet de la plante; après l'avoir laissé debout quelque temps, le long des clôtures, pour faire égoutter l'eau, les botes ont été déliées et étendues sur la prairie, pour sécher, et ensuite liées en grosses botes de vingt à trente livres et rentrées.

Quant à la perte du poids, dans les opérations du rouissage et du séchage, elle s'est montée à un tiers pour le mâle qui a été arraché mûr, et à une moitié pour la femelle qui n'était pas mûre. Nous avons été obligés d'arracher les deux ensemble cette année.

Avant que de parler des résultats obtenus, je dois dire que nous avons semé un bon mois trop tard, le 14 juin; nous n'avons pas pu avoir la graine plus tôt. Aussi, la graine n'a pas mûri, et nous ne pouvons compter, pour cette année, que sur la filasse. Par inexpérience, et faute d'apprécier cette plante à sa juste valeur, ceux qui l'ont arrachée, et surtout les enfants, en ont perdu quantité considérable; le choix du terrain laissait beaucoup à désirer en certains cas; dans un de nos champs, le chanvre a été haché par la grêle, et il a cependant, malgré cela, donné d'assez bons résultats; les pluies continuelles d'août et de septembre lui ont fait tort partout.

L'arpent qui m'a le plus rapporté est celui qui se trouve situé au moulin du Domaine; il se composait, en grande partie, de terre où nous avons semé des pommes de terre deux années de suite; le reste de cet arpent était une vieille prairie usée que nous n'avons labourée que ce printemps, et qui a très peu rendu; nous n'y avons pas mis de fumier. Après avoir roui et séché le produit de cet arpent, nous avons mis en grange deux mille cinq cent quatre-vingt-trois livres et il y a eu un bon nombre de botes de perdues, faute de soins en arrachant. Les 2,583 livres, à un sou la livre, prix que MM. Tschereau et Cie. offrent, forment la somme de cinq louis sept deniers et demi; j'ose espérer que l'année prochaine, avec l'expérience que nous avons acquise à nos dépens, nous obtiendrons un résultat bien plus élevé. Par contre, je dois dire qu'il y a des terrains mal égouttés, où les racines baignaient dans l'eau, où le chanvre est si mal venu que nous ne sommes pas donnés la peine de l'arracher, mais même dans ces terrains, sur le bord des fossés et sur les petites buttes, il a atteint une hauteur de cinq à six pieds.

Un autre terrain, près du Portage, qui a un peu moins d'un tiers d'ar-